Santé Publique éditions a pour vocation de rendre accessibles au grand public des informations issues d'investigations journalistiques ou de recherches scientifiques dans le domaine de la santé publique, de la santé individuelle ou sur tout autre sujet d'intérêt général. Pour des conférences ou des formations sur la protection contre les champs électromagnétiques ou sur l'alimentation saine, nous écrire : 20, avenue de Stalingrad 94260 Fresnes. Visitez notre site : www.santepublique-editions.fr

SantéPublique éditions

Le jeudi 13 septembre 2012

Lettre ouv

Déposée par porteur

Monsieur François Hollande Président de la République

Palais de l'Elysée 55, rue du Faubourg Saint Honoré 75008 PARIS

Objet : Garantir la France contre l'accident nucléaire

Piscine du réacteur n° 4 de la centrale de Fukushima : agir pour éviter le pire

Monsieur le Président.

Votre lettre du 2 mai 2012 présentant votre programme pour la transition énergétique de la France m'est bien parvenue et je vous en remercie vivement.

Cependant, le raisonnement qui est le vôtre ne tient pas compte de la réalité des faits mis à jour par mon enquête. Si vous souhaitez vous épargner le calvaire d'avoir à gérer une catastrophe nucléaire sur notre territoire durant votre premier ou votre second mandat, il vous faudra orchestrer l'arrêt des réacteurs nucléaires dans un délai infiniment plus court que celui que vous envisagez.

La réalité des faits, c'est que la prolongation du fonctionnement d'une centrale nucléaire est à la fois un facteur d'accident majeur et une aberration économique : la vétusté augmente statistiquement et exponentiellement la probabilité de survenue d'un événement incontrôlable, et le coût de la maintenance couplé avec la durée des arrêts de tranche nécessaires à sa réalisation accroissent le prix de revient de l'électricité produite, de sorte que, soit la rentabilité est inaccessible, soit le prix de vente de l'électricité devient prohibitif.

Contrairement aux aléatoires événements climatiques et sismiques, dont la survenue n'est pas certaine, l'inéluctable vieillissement des centrales a pour corollaire la certitude statistique de l'accident majeur. La seule inconnue est la date à laquelle se produira cet accident.

En France, 42 des 58 réacteurs (73 %) ont déjà plus de 25 ans.

C'est l'âge limite de fonctionnement fixé par ceux qui les ont construits. Vous semblez l'ignorer puisque vous évoquez « des investissements importants » pour les prolonger jusqu'à 40 ans. Mais, interrogés à ce sujet respectivement le 11 mars et le 28 avril 2012, **Henri Gaino** et **Pierre Lellouche** (UMP) m'ont répondu du tac au tac : « **Je sais** ».

Il suffit de regarder attentivement les photos des bâtiments réacteurs français pour se rendre compte qu'ils n'ont pas été mis « hors d'eau », selon le terme employé par les architectes : aucun toit n'empêche la pluie d'y pénétrer et de détériorer les matériaux de construction. (Inversement, tous les bâtiments restés intacts après 150 ans sont recouverts d'un toit parfaitement étanche réalisé dans un matériau minéral : ardoise ou tuile, remplacé tous les... 25 ans, ou métallique, comme le zinc).

C'est la raison pour laquelle les bâtiments réacteurs construits sur le territoire français sont déjà tous **devenus poreux**, laissant en permanence **échapper de la radioactivité**, et ce **en dehors de toute situation accidentelle**. Cette observation permet d'expliquer **les cas de leucémie infantiles plus nombreux** autour des centrales car, comme chacun le sait, **la radioactivité provoque le cancer** en lésant l'ADN de nos cellules.

Vous trouverez ci-joint la présentation *Le vieillissement des centrales nucléaires* françaises du 14 avril 2012, que je vous prie de bien vouloir examiner avec une attention toute particulière.

Vous comprendrez ainsi que, si le programme que vous avez annoncé est mené à bien, avec la seule fermeture, pendant votre quinquennat, de la centrale de Fessenheim, déjà âgée de 34 ans, et la fermeture de seulement 24 réacteurs d'ici 2025, une catastrophe nucléaire surviendra en France.

À cet égard, j'attire votre attention sur la réponse à la question : « *Une fois toutes ces mesures appliquées, la sécurité du parc nucléaire sera-t-elle assurée ?* » faite par Monsieur André-Claude Lacoste, Président de l'Autorité de Sûreté Nucléaire (ASN), qui présentait fin juin 2012 un millier de prescriptions faites par son institution pour être mises en application d'ici 2018 (*Le Monde*, 29 juin 2012, p. 6) :

« Fukushima a confirmé ce que j'ai toujours dit : personne ne peut garantir qu'il n'y aura jamais d'accident nucléaire en France. »

Lorsque nous nous sommes rencontrés en avril 2011, vous m'avez dit : « S'il y a un accident dans une centrale, on la ferme ! »

J'aimerais vous faire partager mon avis : c'est *avant* l'accident qu'il faut fermer une centrale. **Prolonger nos réacteurs jusqu'à 30 ans et au-delà**, c'est **jouer avec le feu**.

L'arrêt des centrales *avant l'accident* reste également la seule garantie de sûreté nucléaire, pour qui veut tirer pleinement les conséquences correctes de la déclaration du Président de l'Autorité de sûreté nucléaire. Il est indispensable que vous le rencontriez, si ce n'est déjà fait : il vous confirmera que les nucléocrates du monde entier sont atterrés par l'ampleur de la crise nucléaire de Fukushima.

Par conséquent, les deux premières motivations qui devraient vous faire opter pour l'arrêt des centrales ayant dépassé la limite des 25 ans sont la nécessité de garantir la France contre l'accident nucléaire et un calcul économique de rentabilité.

Un « incident » vient de se produire le mercredi 5 septembre dans la partie nucléaire de la doyenne des centrales, à Fessenheim, au moment même où vous vous apprêtez à ouvrir la conférence environnementale des 14 et 15 septembre 2012 qui réunira autour de Delphine Batho, ministre de l'Environnement, ONG, syndicats, patronat et parlementaires, et où Nicolas Hulot, infatigable porte-parole d'EDF qui finance sa fondation (voir l'interview vidéo et la page lui est consacrée sur le site www.santepublique-editions.fr), vous exhorte dans les colonnes du quotidien Le Monde daté d'hier (p. 6) à ne « pas sortir du nucléaire immédiatement ».

Trouvez vous normal que les sites Internet de l'ASN et de l'IRSN restent muets sur les circonstances de cet « incident » ?

Quant à l'article paru dans *Le Monde* (07.09.12, p. 7), il soulève plus de questions qu'il n'apporte de réponses, d'autant que la journaliste se trompe de dénomination : peroxyde « d'oxygène » au lieu de peroxyde d'hydrogène.

Avec pour conséquences deux blessés et cinquante pompier mobilisés, l'emploi du terme « incident » au lieu d'« accident n'est-il pas un euphémisme » ? Que contenait ce « réservoir » où a eu lieu le « dégagement de vapeur » ? Pourquoi du peroxyde d'hydrogène (eau oxygénée) était-il présent dans la centrale ? Ce comburant autrefois utilisé pour lancer les fusées a-t-il provoqué une explosion préalable au dégagement de vapeur ? Le réservoir ne contenait-il pas du tritium, un isotope de l'hydrogène abondamment présent dans les centrales nucléaires, auquel cas la vapeur dégagée n'était-elle pas radioactive ? N'est-il pas surprenant que la recherche des causes de l'événement soit confiée à la direction de la centrale plutôt qu'à l'ASN ou à l'IRSN ?

Vous savez que c'est **le deuxième « incident » de l'année** dans cette centrale, après l'incendie qui s'est produit le 25 avril 2012.

Les salariés, leurs syndicats et la direction se serrent les coudes contre la fermeture annoncée. Mais ils viennent de prouver qu'ils s'avèrent incapables de contrôler cette centrale. Leurs tentatives pour minimiser ce qui vient de se passer ne devraient-elles pas vous mettre la puce à l'oreille ? Songez qu'en cas d'accident majeur, c'est vous qui serez en première ligne !

Ne pensez-vous pas qu'il est grand temps d'arrêter les frais avec cette centrale :

- qui n'a jamais atteint le seul de rentabilité,
- dont l'ASN a réclamé **l'épaississement du radier** avant juillet 2013, ce plancher situé sous les cœurs de réacteurs **qui n'est que de 1,50 mètres**, alors qu'il faudrait 20 mètres d'épaisseur de béton pour arrêter un cœur en fusion,
- qui est implantée à deux kilomètres seulement d'un aérodrome situé de l'autre côté de la frontière, sur le territoire allemand,
- qui est dangereusement placée **sous le niveau du canal Rhin-Rhône**, de sorte qu'elle serait **inondée en cas de brèche** dans ce canal dont elle n'est protégée que par une « digue » de cinquante centimètres de hauteur, notoirement insuffisante ?

En faisant signer sans délai par votre Premier ministre un décret d'arrêt immédiat et définitif de la production électrique à Fessenheim, vous vous épargneriez sans doute de gros soucis en envoyant un signal clair à Henri Proglio, le Pdg d'EDF, qui traite à la légère la sûreté nucléaire, comme le prouve la révélation le 2 mai 2012 par le réseau Sortir du Nucléaire, renseigné et dûment documenté par un certain M. Atome, de l'existence d'éléments vulnérables à la rupture sciemment laissés en place dans les circuits primaires de 31 réacteurs, alors qu'ils pourraient rompre brutalement, ce qui entraînerait une perte importante de liquide de refroidissement et aurait pour conséquence la fusion du cœur de réacteur, comme à Fukushima.

Autre urgence : la situation à la centrale de Fukushima.

Le Nouvel observateur a révélé le 23 août 2012 que la « piscine » du réacteur n° 4 de la centrale de Fukushima, située à 30 mètres de hauteur, menace de s'effondrer en cas de nouveau séisme ou de typhon, dont la saison au Japon débute fin août. Or, elle contient 1.535 barres de combustible usé (264 tonnes), qui trempent dans de l'eau. Si ce bassin de désactivation venait à se vider ou à s'effondrer, « il pourrait en résulter un incendie radiologique ». La radioactivité libérée serait dix fois supérieure à celle dégagée par l'accident de Tchernobyl, si ne n'est davantage : « 5.000 fois la bombe nucléaire de Hiroshima ». Quelles seraient les conséquences ? « Sur un kilomètre de distance, il y aurait un débit de dose tel que pas un humain ne serait en mesure d'approcher le site », à la suite de quoi « L'ensemble de l'hémisphère Nord serait gravement et durablement contaminé ». (Le Nouvel Observateur, 23 août 2012, p. 9)

Les experts français de l'Institut de Radioprotection et de Sûreté nucléaire (IRSN) interviewés par le journaliste Vincent Jauvert « redoutent un tel scénario cauchemardesque, et ce depuis plus d'un an. »

Mais pour l'heure, le Japon « n'accepte l'aide internationale qu'au compte-gouttes », tandis que l'opérateur Tepco a été jusqu'à présent incapable de résoudre seul ce problème et que, de surcroît, il le nie.

Vous trouverez ci-joint une copie de cet article, que vous pouvez également **consulter** par un lien direct mis en place à la rubrique « Quoi de neuf sur ce site » ? à l'adresse Internet **www.santepublique-editions.fr**.

Vous ne manquerez sans doute pas, ensuite, d'ajouter ce problème à vos préoccupations en matière de nucléaire et d'évoquer en urgence ce problème avec vos homologues du Conseil de Sécurité de l'ONU, Barack Obama, Vladimir Poutine et David Cameron.

Notre grand pays nucléaire se doit de contribuer à la résolution de la situation critique dont il est co-responsable puisque 8 ingénieurs d'Areva, présents à la centrale de Fukushima le 11 mars 2011 au moment du séisme et du tsunami, ont immédiatement pris la poudre d'escampette au lieu de rester sur place et de tout mettre en œuvre pour conseiller leur client Tepco et tenter ainsi d'éviter le

développement de la crise nucléaire (écouter à ce sujet le **topo sonore du 7 avril 2011** en ligne sur le site Internet précité, à la rubrique Nucléaire Actualité Japon).

Ce qui n'est pas dit dans l'article du *Nouvel Observateur*, c'est que la chute des barres de combustible usé de la piscine du réacteur n° 4 et l'incendie radiologique consécutif auraient, par un **effet domino**, des conséquences non seulement sur les **réacteurs en fusion n° 1, 2 et 3** mais aussi sur les **réacteurs n° 5 et 6** situés non loin de là, pour l'instant épargnés par la catastrophe car ils étaient à l'arrêt le 11 mars 2012 mais qui ne pourraient plus être entretenus. Il convient donc de retirer sans délai toute matière radioactive de ces réacteurs et de leur piscine.

Dans votre lettre, vous annoncez l'ouverture d'« un grand débat sur l'énergie associant largement les acteurs et les citoyens pour la première fois sur ce sujet » et ajoutez : « Le Parlement en fixera les conclusions par le vote d'une loi de programmation de la transition énergétique ».

J'ai donc adressé à tous les parlementaires (députés et sénateurs), ainsi qu'à plusieurs ministres (dont Arnaud Montebourg, ministre du Redressement productif, et Pascal Canfin, ministre délégué chargé du Développement) une lettre dont vous trouverez ci-joint les copies.

Dans l'attente votre réponse, je vous prie de accepter, Monsieur le Président, l'expression de ma plus haute considération.

Annie Lobé, Journaliste scientifique

- PJ: Conférence : Le vieillissement des centrales nucléaires françaises
 - Lettres des 23.01.12 et 29.02.12 à Monsieur André-Claude Lacoste, Président de l'Autorité de sûreté nucléaire, et réponse de l'ASN du 6 février 2012 (les pièces jointes sont en ligne sur le site **www.santepublique-editions.fr**)
 - Tableaux présentés sur le site **www.santepublique-editions.fr** (voir notamment : *Palmarès en 2011 et en 2025 des 29 très grandes villes à risque nucléaire* et *Vins français menacés par des centrales nucléaires*)
 - Article : Risque nucléaire : Et la France ?
 - Lettre adressée le 07.09.11 à 79 maires de villes à risque nucléaire
 - Article : Réagir en situation d'urgence
 - Article : Centrale nucléaire de Fort Calhoun inondée aux Etats-Unis : Daddy's capitalism is over
 - Article : Feu nucléaire sur le Japon
 - Article de Vincent Jauvert : *Fukushima : et si le pire était à venir ?* (*Le Nouvel observateur* n° 2494, 23 août 2012, p. 8-12),
 - Copie de ma lettre aux députés du 26.06.12 et aux sénateurs du 27.07.12, de mes lettres aux ministres Arnaud Montebourg et Pascal Canfin (tous les ministres ayant été élus députés ont également reçu la lettre destinée aux députés et ceux qui étaient sénateurs celle destinée aux sénateurs)
 - Photographies de Paul Fusco
 - Extrait des *Dernières nouvelles de Fessenheim*, avril 2009, Réseau Sortir du Nucléaire et communiqué du 2 mai 2012 du Réseau Sortir du Nucléaire.

Lettre d'Annie Lobé à François Hollande, le13 septembre 2012, page 5.